

Élections législatives – 30 juin et 7 juillet 2024 3ème circonscription du Loir-et-Cher Christophe MARION

Suppléant(e): Christelle PELLE

Votre député, pour le Loir-et-Cher

Madame, Monsieur,

Je remercie chaleureusement chacune et chacun des 20 014 électeurs de notre circonscription qui ont choisi de se rassembler sur mon nom dès dimanche dernier, en me plaçant en deuxième position. Votre confiance m'honore et m'oblige.

À présent, s'ouvre une deuxième élection!

En cette période si troublée et si difficile au plan national comme à l'international, notre territoire a vraiment besoin d'un député sans parachute qui habite le Loiret-Cher, qui par sa connaissance de notre territoire; par sa présence constante et régulière sur le terrain et son travail, saura vous défendre à l'Assemblée nationale mais également auprès des pouvoirs publics quels qu'ils soient.

Pour notre circonscription, RASSEMBLONS-NOUS dimanche 7 juillet prochain dans un esprit constructif pour servir notre Loir-et-Cher et la France au-delà de nos différences. Je sais que pour certains d'entre vous, ce vote sera celui de la raison plus que de l'adhésion. Je salue votre défense de la République. J'ai confiance en vous, et vous pouvez continuer à avoir confiance en moi!

Vous avez le choix entre un député de terrain...



...et une inconnue ». 99



C'est parce que **je refuse que mon territoire, soit représenté par une députée du Rassemblement national**, qui ne connait pas les réalités de terrain de notre territoire rural, et que personne n'a pu croiser durant cette campagne

C'est parce que nous avons besoin d'un député de terrain, impliqué, engagé,

à l'écoute, et au service de son pays, que je souhaite que Christophe Marion puisse conserver son siège de député.

Ne cédons pas aux mirages de l'extrême droite, et restons attentifs à un futur, qui continuera de porter les valeurs de la République, et de la démocratie.

Dimanche, choisissons notre député, choisissons Christophe Marion!